

CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°5

18 janvier 2018

Directeur et membres élus présents : Jean-Claude CROIZET, Catherine ESNARD, Océane FEUTRIER, Camille HOCHEDÉZ, Marie LABROUSSE, Matthieu LEE, Wenceslas LIZE, Sophie MAZARS, Bill MCKELLAR, Eric PALAZZO, Catherine POILBLANC, Pauline QUEMART, Ghislaine STODER.

Absents ayant donné procuration : Perceval ABRIOUX à Océane FEUTRIER, Sébastien AUBINEAU à Sophie MAZARS, Jonathan BRISSON à Océane FEUTRIER, Laëtitia CAILLAREC à Mathilde FERREIRA, David CLARYS à Catherine ESNARD, Vanessa ERNST-MAILLET à Matthieu LEE, Virginie LAVAL à Pauline QUEMART, Ludovic LE BIGOT à Pauline QUEMART, Bastien MAGERE à Bill MCKELLAR, Véronique MEYER à Catherine ESNARD.

Membres invités présents : Martin AURELL représenté par Charles GARCIA, Claire BEAUSSE, Héroïse BRUNE, Nadine DIEUDONNE-GLAD représentée par Ghislaine STODER, François DUBASQUE représenté par Ghislaine STODER, Patricia ETIEN, Yvan HOCHET, Regina KIRTLEY, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Adelina MIRANDA, Gilles MOREAU représenté par Stéphane BEAUD, Claire PORTAL, Emmanuelle VAREILLE, Cécile VOYER.

Excusés : Perceval ABRIOUX, Sébastien AUBINEAU, Martin AURELL, Alexis AVDEEFF, Marlène BELLY, Jonathan BRISSON, Laëtitia CAILLAREC, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, François DUBASQUE, Vanessa ERNST-MAILLET, Philippe GROSOS, Serge HELIAS, Virginie LAVAL, Ludovic LE BIGOT, Jean-Marie LECOINTRE, Bastien MAGERE, Véronique MEYER, Vincent MICHEL, Gilles MOREAU, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT, Fabrice VIGIER, Christophe VUILLEMIN.

L'équipe de direction souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables :

- Adelina Miranda et Olivier Clochard pour le laboratoire RURALITES
- Claire Portal et Céline Bergeon pour le département de géographie
- Charles Garcia, directeur adjoint du CESC

1. Approbation du procès-verbal du 21 décembre 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins 6 abstentions.

Il est rappelé que désormais les procès-verbaux des conseils de l'UFR seront transmis à l'ensemble du personnel par mail et systématiquement mis en ligne sur le site internet de l'UFR.

2. Point BIATSS

- **Evolution de carrière des agents :**

La demande de remplacement de Danièle LOC'H, qui partira à la retraite prochainement, a été acceptée. Cependant le poste est déclassé de IGE (ingénieur informatique) et audiovisuel en AI (assistant ingénieur), dans un souci d'harmonisation entre composantes.

- **Commission numérique :**

- Objectif de la première réunion : définir les pistes/chantiers principaux ainsi que le calendrier de la commission.
- Modalité de participation : commission ouverte à toutes les personnes de l'UFR
- Lancement et organisation de la première réunion : via un Doodle collectif pour inviter les enseignants-chercheurs, les BIATSS et les élus étudiants → <https://doodle.com/poll/rzwyb7cyq3a3zee7#table>

1. **Lancement de la commission : réunion début mars (premiers échanges avec les différents usagers du numérique)**

- 1.1 Définition des enjeux majeurs à traiter dans le domaine du numérique
- 1.2 Pré-ciblage des actions et publics (enquêtes, questionnaires)

2. **État de l'art des usages du numérique en SHA ? (2018)**

- 2.1. Enquête auprès des usagers (Enseignants-Chercheurs /Etudiants / BIATSS) sur les pratiques numériques : pédagogie, recherche, information et communication, usage des salles informatiques.
- 2.2. Présentation et identification des pratiques numériques en SHA, « retours d'expériences » sur diverses thématiques.

3. **Restitution de synthèses sur les usages numériques (2018)**

- 3.1. Ciblage des points positifs et / ou à améliorer prioritairement pour l'UFR
- 3.2. Identification d'utilisateurs et de pratiques numériques innovantes

4. **Mise en place de nouvelles pratiques (2019)**

- 4.1. Échanges avec les services concernées (formation et ou innovations...) vers des pistes d'amélioration des pratiques.
- 4.2. Proposition d'ateliers thématiques (par problématiques et en fonction des usagers)

5. Évaluation de l'activité et de l'efficacité de la commission numérique (2019)

- 5.1. Échanges avec les services de l'UP sur les activités de la Commission
- 5.2. Échanges avec le conseil d'UFR sur les travaux réalisés.

3. Point étudiants

- Problème d'examen en L3 de Psychologie résolu à ce jour.
- La solution du CROUStruck à la Présidence n'est pas la solution pour les étudiants qui avait été demandée par l'UFR SHA auprès du CROUS → le doyen rencontre la directrice du CROUS le 22 janvier prochain, rencontre au cours de laquelle ce point sera abordé.
- Tri sélectif → la direction n'a pas encore reçu de réponse de la DLPI. La DLPI devrait être en charge de l'achat de poubelles uniformisées à l'échelle de l'Université de Poitiers.

4. PARCOURSUP

- **Soutenabilité** : question soulevée à la conférence des doyens du 12 janvier 2018. Séance au cours de laquelle il a été demandé de régler les questions budgétaires sur les données budgétaires du dialogue de gestion 2017. Demande de maîtriser le volume horaire des formations alors que cette question n'avait été que peu traitée dans la lettre de cadrage sur la nouvelle offre de formation. → l'Université de Poitiers risque de ne pas être en mesure de respecter les règles qui lui sont imposées et risque donc la mise sous tutelle du Rectorat. Décision du doyen de l'UFR des Sciences Humaines et Arts → on ne retravaille pas aux maquettes de la composante. Il fallait dès le départ cadrer mieux le travail sur la nouvelle offre.
- **Parcoursup** : adoption à l'unanimité d'une motion au conseil de l'UFR du 21 décembre 2017 contre les attendus locaux de la nouvelle offre de formation. Motion remontée à la Présidence qui a engendré une autre motion plus générale votée et adoptée à l'unanimité au Conseil d'administration de l'université de Poitiers le 22 décembre 2017. Cette motion a été prise en soutien au courrier envoyé à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, signé par le Président de l'université et les directeurs de composantes.

L'équipe de direction de l'UFR SHA en accord avec la Présidence, maintient la motion à l'exception du département de psychologie et du portail philosophie/Droit.

L'université de Poitiers a le projet de mettre en place un algorithme permettant de classer les dossiers → algorithme spécifique à chaque composante mais ne devant pas se substituer complètement à l'expertise humaine.

Pour l'expertise des dossiers, il faudra fournir un procès-verbal des commissions composées de 3 membres.

Pour informations, le Rectorat organise une réunion le 1^{er} février 2018 pour réunir l'ensemble des professeurs principaux de l'Académie pour une présentation de Parcoursup.

5. Compte-rendu de la visite ministérielle à Bordeaux

Visite à Bordeaux de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le 16 janvier 2018.



En l'absence du doyen, Catherine Esnard, assesseure au Développement, à la Valorisation et à la Diffusion, a été mandatée pour représenter l'UFR SHA.

Programme :

- Réunion d'1 heure avec les présidents d'université de la région Nouvelle-Aquitaine.
- En amphithéâtre, présentation de la politique du gouvernement en matière d'orientation et de réussite.

Volet orientation :

- idée de travailler tous ensemble pour changer l'image de l'université
- faire éclater le cadre de la licence → ne plus parler de 3 ans mais de 180 ECTS
- Présentations en 180 secondes de 7 dispositifs de réussite étudiante dont la présentation de Virginie Laval : « Les dispositifs mis en œuvre dans le cadre du Continuum Bac-3/Bac+3 à l'université de Poitiers ».
- Questions des acteurs / réponses de la Ministre :
 - ⇒ Question de Virginie Laval sur les moyens
 - ⇒ Question de Catherine Esnard sur les disparités de politique d'accueil entre université pour les formations en psychologie

6. Classement des projets PAI

- Appel à projets de décembre à fin janvier
- Orientation du PAI : innovation pédagogique en lien avec la Nouvelle Offre de Formation) et la vie étudiante.
- Financement au maximum à 50% dont 50% autofinancés au sein de la composante.
- Projets visés par les services communs (DLPI, I-media, service marché) puis étudiés par une commission.

L'UFR propose 5 projets avec le classement suivant :

1. Rénovation moyens de visio-conférence centre-ville	29 000 € TTC
2. Aménagement mobilier du Hall du bâtiment A4	40 000 € TTC
3. Aménagement mobilier de la salle de lecture du département psychologie	15 000 € TTC
4. Aménagement mobilier d'une salle de pause pour les personnels à l'Hôtel Fumé	6 600 € TTC
5. Achat d'une classe mobile supplémentaire pour le Campus	30 300 € TTC

Les départements de psychologie et de géographie insistent sur la nécessité d'acquérir une nouvelle classe mobile pour la rentrée 2018 :

- Enseignement du numérique dans une UE transversale dès la L1 avec certification
- Création d'un D.U. au département de géographie

Il est précisé que pour les projets d'amphithéâtre connecté, une demande de financement peut être faite auprès de IDEFI PARE.

Le classement des projets PAI est adopté à l'unanimité.

7. Informations sur les élections des collèges A et B

- Election fixée probablement le 5 avril prochain sauf si l'élection des usagers à la COMUE est fixée à cette date.
- Election des usagers au conseil de l'Université organisée simultanément

→ Rappel des modalités de candidature :

- ✓ scrutin de liste
- ✓ nécessité de la parité avec alternance sur les listes

Le nouveau conseil de l'UFR devrait siéger au conseil du 26 avril 2018.

8. Réflexion sur la répartition des moyens en tutorat pédagogique

- Une enveloppe commune sur l'UB paie avec les heures complémentaires et les vacations BIATSS est donc impactée par le coût de la Nouvelle Offre de Formation (et inversement).
- Une dépense annuelle située entre 60 et 70 000 €.
- Des besoins en accroissement : contrats étudiants pour surveillance handicap, pour présence sur les salons, forums et Journée Porte Ouverte, accroissement des groupes de TD...
- Une attribution des heures entre départements qui n'est pas proportionnelle au nombre d'étudiants en L1.

9. Questions diverses

- Wenceslas Lizé prend la parole pour évoquer les prérogatives du Doyen en liens avec sa suspension de responsable du département de Sociologie.
Wenceslas Lizé expose son point de vue sur le contexte ayant mené à cette décision ainsi que sur des éléments concernant la procédure disciplinaire dont il fait l'objet.
Eric Palazzo répond en trois points. En premier lieu, il ne voit aucune objection à échanger sur les prérogatives du Doyen mais en dissociant cette discussion de la situation particulière d'un collègue. En second lieu, il rappelle que si une situation personnelle d'un collègue Enseignant-chercheur devait être évoquée lors d'un Conseil, cela ne pourrait se faire que dans le cadre d'un Conseil restreint tel qu'il est défini à

l'article 12 des statuts de l'UFR. Il rappelle que seul le Doyen peut proposer la convocation d'un Conseil restreint. Enfin, dans tous les cas, le Conseil restreint n'a pas pour vocation à se prononcer sur une décision prise dans le cadre de la "Section disciplinaire" de l'Université.

Stéphane Beaud prend la parole pour exercer un droit de réponse en lien avec les éléments exposés par Wenceslas Lizé.

- Des dates seront proposées prochainement en mars/avril pour réunir les responsables de départements et les responsables de laboratoires.
- Il est également demandé la possibilité d'organiser les examens de façon à éviter d'avoir trop de longues épreuves consécutives.
- Le calendrier modifié des prochains conseils de l'UFR sera transmis par mail.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Eric PALAZZO

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON